

## *Julie philosophe* et la Révolution brabançonne (1791)

DANIEL DROIXHE

On sait comment ont été mises au jour au XIX<sup>e</sup> siècle *Deux notes curieuses d'ouvrages libres et philosophiques imprimées par Bassompierre à Liège*, qui se présentent avec la mention manuscrite « Don de F. H. » et la date du « 8 novembre 1847<sup>1</sup> ». On peut supposer que ces initiales désignent l'historien liégeois Ferdinand Hénaux, auteur d'une *Histoire de Liège* parue en 1851. Sous ce titre sont réunis deux brefs imprimés : une *Note séparée* de 2 pages et une *Note séparée*. *Aoust 1793* de 4 pages. Au bas de la première page de la première *Note*, on peut déchiffrer, très effacée, l'inscription manuscrite : « Imprimerie de Bassompierre. » Au bas de la première page de la seconde *Note*, une écriture qui semble du XVIII<sup>e</sup> siècle renvoie à la même imprimerie.

Ces *Notes* proposent chacune une liste, de longueur inégale, de titres d'ouvrages qui relèvent effectivement de deux types de littérature : des ouvrages libertins au sens philosophique et des ouvrages érotiques ou pornographiques. On se propose, dans ce qui suit, de considérer seulement un roman appartenant à cette seconde catégorie, dont on donne le titre comme il apparaît dans la liste : *Julie philosophe, ou le bon Patriote, histoire à-peu-près véritable d'une citoyenne active qui a été tour-à-tour agent & victime dans les dernieres révolutions de la Hollande, du Brabant & de la France : 2 vol.* 

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> D. Droixhe, *Une histoire des Lumières au pays de Liège*, Liège, Les Éditions de l'Université de Liège, 2007, p. 302-303.

in-18, avec figures libres, 1791. Pascal Pia, dans Les livres de l'enfer, indique qu'on ignore à qui est dû ce roman et il décrit l'édition donnée en 1910 au « Coffret du bibliophile – Les romans libertins » avec Introduction, essai bibliographique par Guillaume Apollinaire<sup>2</sup>.

« On ne demande pas à une jolie femme de qui elle a reçu le jour : il lui suffit d'être aimable, d'inspirer le plaisir et de le faire goûter ; ainsi je passerai rapidement sur mon origine et sur mon éducation, quoiqu'elles aient toutes les deux beaucoup d'influence sur le reste de la vie. » On passera également avec rapidité sur les premières liaisons et conquêtes de Julie. Son apprentissage comprend le peintre Darmancourt, qui lui propose un modèle de dessin « d'une grosseur énorme », un inévitable Père Jérôme, « un ribaud de 46 karats », professeur de débauche, etc. Elle passe en Angleterre avec la docteur Fargès, non sans devenir à Amsterdam l'habituée d'un *musico* où les hommes « viennent chercher le plaisir et la joie » tandis que « la musique qui se fait entendre, leur procure l'une », et que « de jolies filles de toutes nations leur donnent l'autre moyennant une certaine rétribution<sup>3</sup> ». Elle se prête « à tous les caprices de ces vieux libertins » dont il faut « ranimer les sens presque éteints », ainsi que le donne à connaître une illustration.

Le déferlement libidineux de ses aventures à Utrecht ou à La Haye, où un Français, Dupuis, lui enseigne « la volupté dans tous ses raffinements », est émaillé de considérations censées justifier sa conduite. Car Julie se veut raisonneuse et *philosophe.* « Rien n'est stable dans ce bas-monde, l'ordre moral des choses y change sans cesse comme celui de la nature » ; « dans la carrière de la vie, la peine se trouve à côté du mal, la douleur à côté du plaisir ». Dans les « instants qui forment le tout de notre vie, ces impressions différentes et contraires se succèdent avec une rapidité inégale, et s'entrechoquent même souvent ; c'est le sort de l'homme ; il n'est point le maître des circonstances ». Il fait donc souvent « d'inutiles efforts pour atteindre le but universel, le but vers lequel tendent tous ses vœux, toutes ses actions » : « son propre bonheur ». La philosophie consiste à être satisfait « de ce que la nature lui a donné en partage », à ne former « de désirs que ceux qu'il peut satisfaire 4 ».

Julie et Dupuis filent ainsi le plus innocent des amours. « Un jour que nous étions ensemble et qu'après nous être livrés à tout ce que l'amour a de plus vif, nous nous entretenions confidemment, tout-à-coup un grand bruit se fit entendre ; au même instant la porte s'ouvre et nous fit voir une troupe d'alguazils qui, sans rien dire, se jetèrent sur nous, et après nous avoir liés, nous conduisirent, à travers une

\_

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> P. Pia, Les livres de l'enfer, Paris, Fayard, 1998, p. 385-387.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> *Op. cit.*, p. 65 sv.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> *Op. cit.*, p. 123 sv.

foule de peuple, à la prison publique. » La jeune femme s'interroge : « Quel crime aije commis, me dis-je à moi-même, pour être traitée ainsi ? Aucun, car à coup sûr ce n'est point un crime de donner du plaisir et d'en recevoir, et notre personne n'est-elle point une propriété dont nous pouvons disposer à notre gré ? L'amour ne rompt aucun lien de la société, il ne nuit à personne ; c'est la jouissance la moins sujette à des inconvénients, j'ose même dire la plus pure, puisque l'homme ne se procure presque jamais les autres que plus ou moins aux dépens de ses semblables, et sans doute il faut mieux remplir le vœu de la nature et coopérer à la multiplication de l'espèce humaine, que de dépeupler la terre par des guerres qui n'ont d'autre motif que le caprice de quelque Souverain. »

La légitimité du plaisir donne lieu à d'autres argumentations. « L'homme est fait pour la société ; la femme surtout a plus besoin encore de se communiquer ; plus sensible, plus liante que l'homme, l'abondance des sensations qu'elle éprouve lui rend plus pressante la nécessité de les épancher ; un amant ne lui suffit pas toujours ; il lui faut une amie ou du moins une femme, parce que la divisibilité, et pour ainsi parler, la ténuité de ses idées et de ses sentiments ne peut bien se sentir que par une de ses pareilles ; des riens qu'elles se communiquent deviennent intéressants par l'analogie qu'il y a entre leur moral<sup>5</sup>. » Entre l'homme et la femme, la seule liaison possible est « celle du plaisir », parce que le premier « a des idées, des sensations trop différentes, trop élevées au-dessus de celles des femmes ».

L'installation à Londres lui donne l'occasion d'une apologie du pays. Un principe régit les habitants : « On verra rarement un Anglais médire d'un autre et chercher à la dénigrer ; pourvu que celui-ci ne déshonore point sa nation par des actes de bassesses, il n'a rien à craindre de la part de ses compatriotes. Ô, nation libre et heureuse! nation pleine d'énergie, vous êtes, quoi qu'on en dise, la première nation de l'Europe ; vous l'étiez du moins avant la journée du 14 juillet 1787<sup>6</sup>. »

Un bouleversement est en effet intervenu. À la mi-juillet, les États généraux sont convoqués suite à la fronde que les parlements provinciaux opposent à Loménie de Brienne. Les Français ont « franchi en une journée l'intervalle qui les séparait encore de vous ». « Entreprises hardie et presque inconcevables », jusqu'alors. Ils sont devenus les égaux des Anglais « par le génie et les lumières ». Cet « effort sublime » les a fait passer « du néant à l'existence », « puisqu'on peut dire que l'esclavage est le néant moral de l'homme, et la liberté son existence active ». Il est cocasse de voir Julie célébrer la fin d'un monde « qui paraissait entièrement amolli par le luxe, énervé par les plaisirs ». Un peuple « qui semblait formé au joug qu'il portrait, et chérir ses

<sup>6</sup> Op. cit., p. 205-206.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Op. cit., p. 139-140.

chaines », s'est régénéré d'un coup. Et la libération peut faire tache d'huile : « Tremblez, tyrans de la terre... » « L'Europe ne formera plus qu'une vaste république, une société de frères et d'amis unis par les liens de la concorde et d'un intérêt égal pour tous. » Que d'illusions !

Julie ne manque pas de se mêler intimement aux artisans de l'émancipation. Elle devient la maîtresse de Charles Théveneau de Morande, escroc, espion, maître-chanteur, « pamphlétaire scandaleux »<sup>7</sup>. On rappellera ici qu'incarcéré pour ses attaques contre de grands seigneurs, il fuit vers l'Angleterre en passant par Liège, Bruxelles et Ostende. Dans le *Courrier de l'Europe*, qu'il dirige de 1784 à 1791, il rend compte de la situation politique en France et de l'actualité internationale. Il s'inscrit ainsi dans l'évolution de l'opinion publique en défendant un programme réformateur bientôt en symbiose avec la convocation des États-Généraux. Mais l'homme n'a pas abandonné ses vieilles habitudes. Il se fait prêter par Julie des bijoux et un argent dont elle n'entendra plus parler.

Force est donc, pour elle, de se tourner vers un autre bienfaiteur. Ce sera Calonne, contrôleur général des finances de Louis XVI, qui vient malheureusement d'être remercié par le roi<sup>8</sup>. Un scrupule travaille la jeune femme : « Deviendrais-je la maîtresse d'un homme odieux à ma nation, d'un homme qui l'a foulée, vexée ; irais-je vivre du fruit de ses rapines ? » La bonne conscience a ses détours, chez une coquine décidée. Elle se donna au voluptueux par patriotisme. Peut-être arriverait-elle « à en faire un honnête homme », à la réconcilier avec Necker « pour le bien-être de l'État ». Le devoir impose d'imiter « ces anciens Romains qui se dévouaient généreusement pour leur Patrie ».

Un devoir chasse l'autre. Julie remplaça Calonne par Mirabeau, le héros des « grandes journées » des 5 et 6 octobre, dont il fut « le principal moteur ». Elle interprète son parcours : « après avoir épuisé tous les genres de jouissance, après avoir bravé l'opinion et cherché un bonheur indépendant de l'estime publique », il « crut trouver une nouvelle jouissance dans cette opinion et cette estime qu'il avait jusqu'alors méprisées ». Pour le reste, l'expérience valait la peine. « Cette énergie qui caractérise le Comte ne se manifeste pas moins au physique qu'au moral ; c'est un Démosthène dans la tribune aux harangues, c'est un Hercule dans la lutte amoureuse. »

Julie s'éveillait à la politique, car elle lisait « tout ce qui émanait de l'assemblée nationale, ainsi que les différents pamphlets, journaux et productions éphémères que

\_

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> S. Burrows, A King's Ransom. The Life of Charles Théveneau de Morande, Blackmailer, Scandalmonger & Master-Spy, London-New York, Continuum, 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> *Op. cit.*, p. 27 sv.

la liberté de la presse faisait journellement éclore ». Mirabeau crut pouvoir lui confier une mission. Il entretenait d'étroites relations avec les chefs de l'insurrection qui agitait au même moment les Pays-Bas autrichiens, mais qui présentait « des causes entièrement opposées ». Elle fut chargée de leur transmettre « des avis de la plus grande importance », qui risquaient, envoyés par la poste, d'être interceptés par le gouvernement de Bruxelles. Arrivée à Mons, elle prit la route de Turnhout « où se trouvait le Général Vander Mersch avec un corps de Brabançons<sup>9</sup> ». La bataille faisait rage dans la ville, ce qui situe l'épisode le 27 octobre 1789. Le public a été informé « de l'action sanglante qui eut lieu à Turnhout, du massacre terrible qui s'y fit et de la dévastation qui en fut la suite ».

Emprisonnée, Julie doit expliquer le contenu de ses lettres et fait valoir que, « sans aucune liaison dans le Brabant », elle ne pouvait être mise en cause<sup>10</sup>. Elle ne subit pas, semble-t-il, le harcèlement des Autrichiens. « Messieurs les Allemands sont plus guerriers que courtisans, et plus zélés à remplir leurs devoirs qu'à témoigner des égards aux femmes. » Elle est libérée après un mois d'enfermement. « Au sortir de prison je me rendis dans une des principales auberges de Bruxelles », avec l'intention d'y rester quelques temps. Là, elle assiste à « l'entrée solennelle des États et des chefs du parti patriotique », avant d'obtenir une audience de van der Noot. Celui-ci, « après une longue conversation », lui jeta un coup d'œil donnant « à penser que les affaires de l'État n'occupaient pas son premier Ministre au point qu'il fût entièrement insensible à l'attrait d'un minois passablement joli ». Elle accepte donc une invitation à un dîner en tête-à-tête, « persuadée, comme je l'étais, que le défenseur de la liberté belgique saurait respecter la liberté individuelle ». La suite qu'on imagine ne tarda pas : « j'étais piquée contre moi-même d'avoir cédé si aisément » contre un homme qui avait « si bien employé les moyens de me faire succomber ». Comme d'ordinaire, « ce sentiment céda bientôt à l'idée que je m'étais faite de l'importance du personnage », et cette idée se lia sans peine à « celles de la liberté et du patriotisme dont il était un des plus zélés défenseurs et moi un des plus chauds partisans »...

« M. van der Noot me fit meubler une jolie maison dans un quartier peu fréquenté de Bruxelles, tout y respirait le luxe et l'abondance. » Il rendait visite à Julie presque tous les jours « sous le voile du plus grand mystère ». Elle s'imagina qu'il fallait sauver les apparences: « les Brabançons sont naturellement portés à la dévotion, et conséquemment aisés à scandaliser, quoiqu'ils n'en soient pas pour cela meilleurs que d'autres ». Mais ces précautions tenaient à l'attachement que son amant conservait à « une veuve fort aimable et fort spirituelle ». Il s'agit de « la Pinault »,

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> *Op. cit.*, p. 88 sv. <sup>10</sup> *Op. cit.*, p. 91 sv.

nom qui désigne couramment la Namuroise Jeanne ou Marie-Thérèse Pinaut, ou encore Jeanne de Bellem, surnommée « la Pompadour des Pays-Bas ». Celle-ci, s'affichant avec van der Noot, l'assista très activement dans la campagne contre l'Empire par des pamphlets et, dit-on, des caricatures représentant les « traîtres à la patrie ». Elle se justifiait des défauts de ses écrits en disant qu'elle « n'était qu'une femme ». Cette obstination lui valut en 1788 la détention dans les prisons des Portes de Hal et de Laeken. Mais elle ne fut pas épargnée quand, van der Noot s'étant proclamé représentant « plénipotentiaire du peuple brabançon », la presse s'en prit au couple, comme on va le voir.

Julie se formalisait d'autant moins du détachement que lui montrait van der Noot que sa vie consistait en « une suite ininterrompue de plaisirs variés ». « J'avais de plus un agrément dont j'avais été privée en Angleterre : celui du langage ; en outre, les mœurs et les usages des Brabançons ont bien plus d'analogie avec les nôtres, que ceux des Anglais. Le séjour de Bruxelles est d'ailleurs très agréable, tout y est à la française, et c'est une des villes de l'Europe où on s'aperçoit le moins qu'on ait quitté la France<sup>11</sup>. » « La promenade et les spectacles formaient la base de mes récréations ; un jour que j'étais à la comédie, superbement parée, j'aperçus dans une loge un homme vêtu en ecclésiastique, qui tenait sa lorgnette braquée sur moi » : « c'était le révérend van Eupen, grand pénitencier, secrétaire d'État du congrès Belgique, et collègue de M. van der Noot ». Julie trouvera « plaisant d'être aimée par les deux coryphées du parti patriotique Brabançon », d'autant qu'elle put apprécier à quel point la vigueur est « une qualité qui tient à la soutane et au froc » : « c'est une grâce d'État, accordée spécialement par la nature à Messieurs les ecclésiastiques ».

Le trio que formaient van der Noot, « la Pinault » et van Eupen ne manqua pas de leur attirer des attaques très scabreuses de la part des officines au service du gouvernement des Pays-Bas. On en donne l'une ou l'autre illustration.

<sup>11</sup> Op. cit., p.. 106.



Les quatre grands coquins du pays Belgique (avril 1790).

« La Pinau putain connue » est tirée dans une charrette par van Eupen et van der Noot « avocat décrété » qui tient un « Ordre de piller ». Van Eupen est qualifié de « Nouveau Pierlot » par référence au célèbre curé Pierlot de Visé, criminel condamné à la roue en 1786<sup>12</sup>.

Bruxelles, Algemeen Rijksarchief / Archives générales du Royaume - I 247–503.

<sup>12</sup> Daniel Droixhe, *Une histoire des Lumières*, p. 295-296.



Grand festin donné chez Madame Pineau. La Haye, Rijksmuseum - <a href="https://www.rijksmuseum.nl">https://www.rijksmuseum.nl</a>

La gravure ci-dessus mérite un commentaire que le lecteur intéressé trouvera dans la relation d'un festin qui s'est tenu chez « la Pinault ». Celle-ci figure dans un ouvrage intitulé *Les masques arrachés* (1791), dû à Alexandre-Louis-Bertrand Robineau, dit de Beaunoir<sup>13</sup>.

Après avoir fait l'objet des regards particulièrement soutenus de van Eupen, Julie reçoit de sa part la demande d'une entrevue secrète<sup>14</sup>. Van Eupen l'aborde, lors de cet entretien, « avec cet air doucereux et insinuant, assez commun à ceux de son état ». La jeune femme trouve plus avisé de ne pas se montrer « comme un monstre de vertu ». Du reste, « il n'était point dans mon caractère de jouer la prude » et « je

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> J. Le Sueur, Les masques arrachés, histoire secrète des révolutions et contre-révolutions du Brabant et de Liège, contenant les vies privées de Vander-Noot, Van Eupen, le cardinal de Malines, la Pineau, l'évêque d'Anvers, Madame Cognau, et autres personnages fameux, Anvers, 1791, t. II, p. 74 sv. <sup>14</sup> Op. cit., p. 108 sv.

voulais voir comment il soutiendrait le langage de la galanterie ». Le scrupule de trahir van der Noot la tenaillait néanmoins. Le grand pénitencier la convainquit « par une de ces distinctions qui, fausses dans leur principe, paraissent vraies dans leur conséquence ». « Oui, me répondit-il, si l'objet de cette infidélité était un homme ordinaire, mais un homme de mon rang, de mon état, doit former une exception, et vous seriez certainement très raisonnable. » « Le révérend ne me parut pas être un casuiste fort rigoureux. »

Bref: « Me voilà donc maîtresse du très révérend chanoine. » Julie musera jusqu'à quel point celui-ci « poussait la paillardise » : « il épuisait toutes les manières de varier le plaisir ; il connaissait toutes les situations voluptueuses ». Elle se prêta à « ses caprices libertins » – « tant qu'ils furent conformes au vœu de notre bonne mère la nature ». Mais comme on le sait, « sa lubricité s'exerçait sur tous les genres », ce dont Julie avait « la plus grande horreur ». On passera sur les témoignages de la jeune femme, qui s'achèvent par une péripétie qu'elle qualifie curieusement : « l'impromptu avait fait sur lui un effet si désagréable, que s'il n'éteignit pas entièrement la bougie, il éteignit du moins son ardeur amoureuse<sup>15</sup> ».

On épargne ici au lecteur tels épisodes de la carrière de Julie. Le chapitre VII lui fait porter ses aventures à Spa, puis à Aix et retour<sup>16</sup>. À propos de la première ville d'eau, elle écrit : « J'étais depuis longtemps curieuse de voir ce superbe village, le rendez-vous des malades, des désœuvrés et des joueurs de l'Europe. Quoique ce fût le temps de la saison, je n'y trouvai que très peu de monde, les troubles de Liège et du Brabant en avaient éloigné les étrangers<sup>17</sup>. » La comtesse de Sabran fait écho à « bobeline » dans une lettre adressée à son amant – déclinant – le chevalier de Boufflers, en juillet 1785 : « Spa n'est pas brillant cette année ; il est à moitié troublé et brûlé par des guerres intestines qui, jusqu'à présent, ont empêché les jeux<sup>18</sup>. »

Décidée à regagner la France avec un nouvel ami, Julie quitta Aix-la-Chapelle, pour « se réintégrer avec les généreux défenseurs de la liberté<sup>19</sup> ». « Les troubles de Liège et la guerre entre les Brabançons et les Autrichiens rendant le passage fort désagréable par les Pays-Bas, nous résolûmes de prendre une autre route, et de remonter le Rhin », pour gagner Cologne Bonn et Metz. Près de Meaux, un accident de voiture la conduira, blessée, dans une ferme où l'un des garçons, le paysan Jérôme, la fixait « avec une attention qui indiquait plus encore que le désir de s'instruire ». Et

<sup>15</sup> Op. cit., p. 222-223.

Op. cit., p. 180 sv.
Op. cit., p. 182-183.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Daniel Droixhe, « Un amour de Tantale. Mme de Sabran à Spa », dans *Littérature et voyages de santé*, éd. C. de Buzon et O. Pauchet, Paris, Garnier, 2017, p. 326 - https://hdl.handle.net/2268/217574 Op. cit., p. 206 sv.

« l'image de Jérôme se présentait sans cesse à mon esprit ». « Qu'on ne s'en étonne pas ; l'homme primitif, l'homme orné de ses seules vertus naturelles, plaît plus à la femme qui connaît le monde, que ces poupées masculines qui n'ont d'autre éclat qu'un lustre emprunté, d'autres mérites que leurs titres et leurs richesses. »

La désormais rousseauiste Julie épousera « cet enfant de la nature », « sans culture, qu'à peine il savait lire²0 ». Mais « un diamant brut n'en a pas moins un prix réel; il peut devenir une pièce unique dans les mains d'un ouvrier habile ». Une grande partie de l'esprit de l'*Encyclopédie* n'est-il pas dans cette appropriation de la nature ? Les circonstances y ajoutaient une autre conquête. « Je viens d'acheter une jolie maison dans les environs de la ferme où je me suis établie avec mon mari et la plus jeune de ses sœurs; nous allons faire valoir les terres qui en dépendent et qui étaient très mal cultivées ; il n'y a rien d'étonnant, elles appartenaient à un noble. »

« Les romans finissent ordinairement par un mariage ; c'est à ce grand terme qu'aboutissent tous ces assauts de vertu, de grandeur d'âme, de générosité, tout cet étalage de beaux sentiments qui se trouvent dans ces livres où l'on peint les hommes tels qu'ils devraient être et non tels qu'ils sont. » Mais, s'adressant au lecteur, Julie prend ses distances : « Tu ne te serais sûrement pas attendu que l'histoire d'une femme galante comme moi se fût terminée par un hyménée : ainsi ce qui n'est qu'une uniformité insipide dans les autres livres, est ici une nouveauté, un dénouement original. » On a beau dire : la *philosophe Julie* sait manier l'argument de ses maîtres en persuasion politique et casuistique.

Copyright © 2023 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

## Pour citer cet impromptu:

Daniel Droixhe, Julie philosophe *et la Révolution brabançonne (1791)* [en ligne], Impromptu #35 (1<sup>er</sup> juin 2023), Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2023. Disponible sur : <www.arllfb.be>

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> *Op. cit.*, p. 213 -221.